

Concile Vatican II **L'OECUMÉNISME**

Décret **Unitatis Redintegratio** **promulgué le 21 novembre 1964**

TRADUCTION ÉTABLIE PAR
LE SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
ET PUBLIÉE PAR
"L'OSSERVATORE ROMANO" (Édition française)
LE 11 DÉCEMBRE 1964

Texte latin dans les
"Acta Apostolicae Sedis" 57 (1965) pp. 90-112
et dans les
"Constitutiones, Decreta, Declarationes" pp. 243-274

PLAN du Décret

Introduction

Chapitre 1: Les principes catholiques de l'œcuménisme.

Des relations entre les frères séparés et l'Église catholique
De l'œcuménisme

Chapitre II: Exercice de l'œcuménisme

Rénovation de l'Église
La conversion du cœur
La prière en commun
Connaissance réciproque fraternelle
Formation œcuménique
La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi
Collaboration avec les frères séparés

Chapitre III: Églises et communautés ecclésiales séparées du Siège apostolique romain

I- Considérations particulières relatives aux Églises orientales
Esprit et histoire propre des Orientaux
Tradition liturgique et spirituelle des Orientaux
Discipline particulière des Orientaux
Caractère particulier des Orientaux au regard des questions doctrinales
Conclusion

II - Les Églises et communautés ecclésiales séparées en Occident

Condition spéciale de ces communautés
La foi au Christ
Étude de l'Écriture
La vie sacramentelle
La vie dans le Christ

Conclusion

DÉCRET "UNITATIS REDINTEGRATIO"

PAUL, ÉVÊQUE,
SERVITEUR
DES SERVITEURS DE DIEU,
AVEC LES PÈRES DU SAINT CONCILE, POUR QUE LE SOUVENIR
S'EN MAINTIENNE À JAMAIS.

INTRODUCTION

1. Promouvoir la restauration de l'unité entre tous les Chrétiens, c'est l'un des buts principaux du saint Concile œcuménique de Vatican II. Une seule et unique Église a été instituée par le Christ Seigneur. Et pourtant plusieurs Communions chrétiennes se présentent aux hommes comme les véritables héritières de Jésus-Christ. Tous, certes, confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur; mais ils ont des attitudes différentes. Ils suivent des chemins divers, comme si le Christ lui-même était partagé (1). Il est certain qu'une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes: la prédication de l'Évangile à toute créature.

Or, le Maître des siècles qui poursuit son dessein de grâce avec sagesse et patience à l'égard des pécheurs que nous sommes, a commencé en ces derniers temps de répandre plus abondamment dans les Chrétiens divisés entre eux l'esprit de repentir et le désir de l'union. Très nombreux sont partout les hommes qui ont été touchés par cette grâce et, sous l'action de l'Esprit-Saint, est né un mouvement, qui s'amplifie également de jour en jour chez nos frères séparés, en vue de rétablir l'unité de tous les Chrétiens.

A ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le Mouvement œcuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur. Et il ne s'agit pas seulement de Chrétiens pris un à un, il s'agit encore de Chrétiens réunis en communautés dans lesquelles ils ont entendu l'Évangile et qu'ils appellent leur Église et l'Église de Dieu. Presque tous cependant bien que de façon diverse, aspirent à une Église de Dieu, une visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire Dieu.

Voilà pourquoi le Concile, considérant avec joie tous ces faits, après avoir déclaré la doctrine relative à l'Église, pénétré du désir de rétablir l'unité entre les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les secours, les orientations et les moyens qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce.

CHAPITRE PREMIER : LES PRINCIPES CATHOLIQUES DE L'ŒCUMÉNISME

2. En ceci est apparue la charité de Dieu pour nous, que le Fils unique de Dieu a été envoyé au monde par le Père pour que, par son Incarnation, il régénérât tout le genre humain, lui procurant la rédemption et le rassemblement en un tout (2). C'est lui qui, avant de s'offrir sur l'autel de la croix comme hostie immaculée, adressa au Père cette prière pour ceux qui croiraient en lui: "Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi; qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jn 17, 21). Et il institua dans son Église l'admirable sacrement de l'Eucharistie qui exprime et réalise l'unité de l'Église. A ses disciples il donna un nouveau commandement d'amour mutuel (3) et promit l'Esprit Paraclet (4) qui resterait avec eux, Seigneur et vivificateur, jusque dans l'éternité.

Élevé sur la croix, puis entré dans la gloire, le Seigneur Jésus répandit l'Esprit qu'il avait promis. Par lui, il appela et réunit dans l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité, le peuple de la Nouvelle Alliance qui est l'Église, selon l'enseignement de l'Apôtre: "Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu : un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Eph. 4, 4-5). "Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ... Vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus" (Gal. 3, 27-28 gr.) L'Esprit-Saint qui habite dans les croyants, qui remplit et régit toute l'Église, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le Principe de l'unité de l'Église. C'est lui qui réalise la diversité des grâces et des ministères (5), enrichissant de fonctions diverses l'Église de Jésus-Christ, "organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère en vue de la construction du Corps du Christ" (Eph. 4, 12).

Mais pour établir en tout lieu son Église sainte jusqu'à la consommation des siècles, le Christ confia au collège des Douze l'office d'enseigner, de régir et de sanctifier (6). Parmi eux, il choisit Pierre sur lequel, après sa profession de foi, il décréta d'édifier son Église; il lui promit les clefs du royaume (7) et, après que l'Apôtre lui eut donné l'attestation de son amour, il lui confia toutes les brebis pour les confirmer dans la foi (8) et pour les paître en unité parfaite (9), Jésus-Christ lui-même demeurant éternellement la suprême pierre angulaire (10) et le Pasteur de nos âmes (11).

Au moyen de la fidèle prédication de l'Évangile faite par les Apôtres et par leurs successeurs, c'est-à-dire les Évêques avec leur chef qui est le successeur de Pierre, par l'administration des sacrements et par le gouvernement dans l'amour, sous l'action du Saint-Esprit, Jésus-Christ veut que son peuple s'accroisse et il accomplit la communion dans l'unité par la profession d'une seule foi, par la célébration commune du culte divin, par la concorde fraternelle de la famille de Dieu.

Ainsi l'Église, seul troupeau de Dieu, comme un signe levé à la vue des nations (12), mettant au service de tout le genre humain l'Évangile de paix (13), accomplit dans l'espérance son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste (14).

Tel est le mystère sacré de l'unité de l'Église, dans le Christ et par le Christ, sous l'action de l'Esprit-Saint qui réalise la variété des ministères. De ce mystère, le modèle suprême et le principe sont l'unité, dans la Trinité des personnes, d'un seul Dieu Père, Fils en l'Esprit-Saint.

3. [Des relations entre les frères séparés et l'Église catholique]

Dans cette seule et unique Église de Dieu apparurent dès l'origine (15), certaines scissions, que l'Apôtre réprouve avec vigueur comme condamnables (16); au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Église catholique, parfois par la faute des personnes de l'une et de l'autre parties. Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles Communautés, et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division et l'Église catholique les entoure de respect fraternel et de charité. En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Église catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Église, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale. Le Mouvement œcuménique tend à les surmonter. Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ (17), ils portent à juste titre le nom de Chrétiens et les fils de l'Église catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur (18).

Au surplus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Église catholique: la parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, provenant du Christ et conduisant à lui, appartient de droit à l'unique Église du Christ.

De même, beaucoup de gestes sacrés de la religion chrétienne s'accomplissent chez nos frères séparés, et, de manières différentes, selon la situation diverse de chaque Église ou Communauté, ils peuvent certainement produire effectivement la vie de la grâce, et l'on doit reconnaître qu'ils ouvrent l'entrée de la communion du salut.

En conséquence, ces Églises (19) et Communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique.

Cependant, nos frères séparés, soit en particulier, soit réunis dans leurs Communautés ou leurs Églises ne jouissent pas de cette unité que Jésus-Christ a voulu dispenser à tous ceux qu'il a régénérés et vivifiés pour former un seul corps en vue d'une vie nouvelle et qui est attestée par l'Écriture sainte et la vénérable Tradition de l'Église.

C'est, en effet, par la seule Église catholique du Christ, laquelle est "moyen général de salut", que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collège apostolique, dont Pierre est le chef, que furent confiées, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au peuple de Dieu. Durant son pèlerinage terrestre, ce peuple, bien qu'il demeure en ses membres exposé au péché, continue sa croissance dans le Christ, suavement guidé par Dieu selon ses mystérieux desseins, jusqu'à ce que, dans la Jérusalem céleste, il atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle.

4. [De l'œcuménisme]

Étant donné qu'aujourd'hui, en diverses parties du monde, sous le souffle de la grâce de l'Esprit-Saint, beaucoup d'efforts s'accomplissent par la prière, la parole et l'action pour arriver à la perfection de l'unité voulue par Jésus-Christ, le Concile exhorte tous les fidèles catholiques à reconnaître les signes des temps et à prendre part active à l'effort œcuménique.

Par "Mouvement œcuménique" on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Église et selon les circonstances. Ainsi en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice, ni en vérité à la situation des frères séparés, et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite au cours de réunions de Chrétiens de diverses Églises ou Communautés, organisées dans un esprit religieux, le "dialogue" mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa Communauté et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus véritable, en même temps qu'une estime plus juste, de l'enseignement et de la vie de chaque Communauté. De la même manière, ces Communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin, tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Église et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme.

Tout cela, accompli avec prudence et patience par les fidèles de l'Église catholique sur lesquels veillent les Pasteurs, contribue au progrès de la justice et de la vérité, de la concorde et de la collaboration, de l'amour fraternel et de l'union. Par cette voie, peu à peu, après avoir surmonté les obstacles qui empêchent la parfaite communion ecclésiale, se trouveront rassemblés par une célébration eucharistique unique, dans l'unité d'une seule et unique Église, tous les Chrétiens. Cette unité, le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsistera de façon inamissible dans l'Église catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles.

Il est évident que l'œuvre de préparation et de réconciliation des personnes individuelles qui désirent la pleine communion avec l'Église catholique, se distingue, par sa nature, du dessein œcuménique; mais il n'y a, entre elles, aucune opposition puisque l'une et l'autre procèdent d'une disposition admirable de Dieu.

Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Église catholique, sans hésitation, se montreront pleins de sollicitude pour leurs frères séparés; ils prieront pour eux, parleront avec eux des choses de l'Église, feront vers eux les premiers pas. Ils considéreront surtout avec loyauté et attention tout ce qui, dans la famille catholique elle-même, a besoin d'être réalisé, de telle manière que sa vie rende un témoignage plus fidèle et plus manifeste de la doctrine et des institutions que le Christ a transmises par ses Apôtres.

En effet, bien que l'Église catholique ait été enrichie de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâces, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. Il en résulte que le visage de l'Église resplendit moins aux yeux de nos frères séparés, ainsi que du monde entier, et la croissance du royaume de Dieu est entravée. C'est pourquoi tous les catholiques doivent tendre à la perfection chrétienne (20); ils doivent, chacun dans sa sphère, s'efforcer de faire en sorte que l'Église, portant dans corps l'humilité et la mortification de Jésus (21), se purifie et se renouvelle de jour en jour, jusqu'à ce que le Christ se la présente lui-même, glorieuse, sans tache ni ride (22).

Tout en conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, chacun, au sein de l'Église, selon la fonction qui lui est déparée, doit conserver la liberté voulue, soit dans les formes diverses de la vie spirituelle et de la discipline, soit dans la variété des rites liturgiques et même dans l'élaboration théologique de la vérité révélée. Il faut en tout cultiver la charité. De cette façon, tous authentiquement manifesteront de jour en jour la plénitude de la catholicité et de l'apostolicité de l'Église.

D'un autre côté, il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. Il est juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang; car, toujours admirable, Dieu doit être admiré dans ses œuvres.

Il ne faut pas non plus oublier que tout ce qui est accompli par la grâce de l'Esprit-Saint dans nos frères séparés peut contribuer à notre édification. Rien de ce qui est réellement chrétien ne s'oppose jamais aux vraies valeurs de la foi, mais tout cela peut contribuer à faire pénétrer toujours plus parfaitement le mystère du Christ et de l'Église.

Pourtant les divisions entre Chrétiens empêchent l'Église de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, même pour l'Église, il est plus difficile, dans ces conditions, d'exprimer, sous tous ses aspects, la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie.

Le Concile constate avec joie l'accroissement de la participation des fidèles catholiques à la tâche œcuménique, Il confie celle-ci aux évêques de toute la terre pour qu'ils veillent à la promouvoir et qu'ils l'orientent avec prudence.

CHAPITRE II : EXERCICE DE L'ŒCUMÉNISME

5. Le souci de parvenir à l'union concerne l'Église tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités, aussi bien dans la vie chrétienne quotidienne que dans les recherches théologiques et historiques. Un souci de cette sorte manifeste, d'une certaine façon, la liaison fraternelle qui existe déjà entre les Chrétiens et conduit à une unité pleine et parfaite, selon la bienveillance de Dieu.

6. [Rénovation de l'Église]

Attendu que toute rénovation de l'Église (23) consiste essentiellement dans une fidélité grandissante à sa vocation, c'est là certainement la raison qui explique le mouvement vers l'unité. L'Église, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin, en tant qu'institution humaine et terrestre. S'il arrive donc, par suite des circonstances, que dans les mœurs, la discipline ecclésiastique, ou même dans la manière d'énoncer la doctrine (qu'il faut distinguer avec soin du dépôt de la foi) telles réformes n'aient pas été observées attentivement, il faut les remettre en vigueur en 1 temps opportun avec la droiture qui convient.

Cette rénovation a donc une insigne valeur œcuménique. Les différentes formes de la vie de l'Église selon lesquelles s'accomplit la rénovation en cause (mouvement biblique et liturgique, prédication de la Parole de Dieu, catéchèse, apostolat des laïcs, nouvelles formes de la vie religieuse, spiritualité du mariage, doctrine et activité de l'Église en matière sociale) sont à considérer comme autant de gages et de signes qui annoncent favorablement les futurs progrès de l'œcuménisme.

7. [La conversion du cœur]

Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure. En effet, c'est du renouveau de l'âme (24), du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que partent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit-Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. "Je vous conjure", dit l'Apôtre des Nations, "moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité l'Esprit par le lien de la paix" (Eph. 4, 1-3). Cette exhortation s'adresse surtout à ceux qui ont été élevés à un ordre sacré dans le dessein de continuer la mission du Christ venu parmi nous "non pour être servi, mais pour servir" (Matth. 20, 28).

Aux fautes contre l'unité peut aussi s'appliquer le témoignage à saint Jean: "Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur et sa parole n'est pas en nous" (1 Jn I, 16). Par une humble prière, nous devons donc demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des Chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Évangile. Plus étroite, eu effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle.

8. [La prière en commun]

Cette conversion du cœur et cette sainteté de vie, unies aux prières publiques et privées pour l'unité des Chrétiens, doivent être regardées comme l'âme de tout l'œcuménisme et appelées à bon droit "œcuménisme spirituel".

C'est un usage reçu chez les catholiques de se réunir souvent pour renouveler la prière demandant l'unité de l'Église, celle que le Sauveur lui-même, la veille de sa mort, a élevée de façon suppliante vers son Père: "Qu'ils soient tous un" (Jn 17, 21).

En certaines circonstances particulières, par exemple lors des prières prévues "pour l'unité" et dans les réunions œcuméniques, il est permis, bien plus, il est souhaitable que les catholiques s'associent pour prier avec les frères séparés. De telles supplications communes sont assurément un moyen efficace de

demander la grâce de l'unité et elles constituent une expression authentique des liens par lesquels les catholiques sont encore unis avec les frères séparés: "Là en effet où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Matth. 18, 20).

Cependant il n'est pas permis de considérer la "communicatio in sacris" comme un moyen à employer sans réserve pour rétablir l'unité des Chrétiens. Une telle "communion" dépend surtout de deux principes : unité de l'Église qu'elle doit exprimer, participation aux moyens de grâce. L'expression de l'unité empêche la plupart du temps cette "communion". La grâce à procurer la recommande quelquefois. Sur la façon pratique d'agir, eu égard aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, c'est l'autorité épiscopale locale qui doit prudemment donner des instructions, à moins qu'il n'y ait eu d'autres dispositions de la Conférence épiscopale, selon ses propres statuts, ou du Saint-Siège.

9. [Connaissance réciproque fraternelle]

Il faut connaître l'état d'esprit des frères séparés. Pour cela, une étude est nécessaire et il faut la mener avec loyauté et bienveillance. Les catholiques dûment préparés doivent acquérir une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et culturelle, de la psychologie religieuse et de la culture propre aux frères séparés. Pour obtenir ce résultat, un moyen fécond est de se réunir pour traiter surtout de questions théologiques, où tous se comportent d'égal à égal entre eux, pourvu que ceux qui y prennent part, sous la vigilance des évêques soient vraiment compétents. De ce genre de dialogue apparaît plus clairement aussi la vraie situation de l'Église catholique. De cette manière, on connaîtra mieux la pensée des frères séparés et notre foi leur sera présentée de façon plus convenable.

10. [Formation œcuménique]

La théologie et les autres disciplines, surtout l'histoire, doivent être enseignées aussi dans un sens œcuménique, pour mieux répondre à la vraie réalité.

Il est, en effet, très important que les futurs pasteurs et les prêtres possèdent la théologie ainsi exactement exposée et non pas en termes de polémique, surtout pour les questions concernant les relations des frères séparés avec l'Église catholique.

Car c'est de la formation des prêtres que dépendent surtout la nécessaire éducation et la formation spirituelle des fidèles et des religieux.

De même, les catholiques missionnaires travaillant dans le même pays que d'autres Chrétiens, doivent connaître surtout aujourd'hui les questions que pose l'œcuménisme à leur apostolat et les résultats qu'il obtient.

11. [La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi]

La méthode et la manière d'exprimer la foi catholique ne doivent nullement faire obstacle au dialogue avec les frères. Il faut absolument exposer clairement la doctrine intégrale. Rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme qui cause du dommage la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et incontestable.

En même temps, il faut expliquer la foi catholique de façon plus profonde et plus droite, utilisant une manière de parler et un langage qui soient facilement accessibles même aux frères séparés.

En outre, dans le dialogue œcuménique, les théologiens catholiques, fidèles à la doctrine de l'Église, doivent procéder en conduisant leurs recherches sur les divins mystères, en union avec les frères séparés, dans l'amour de la vérité, la charité et l'humilité. En exposant la doctrine, ils se rappelleront qu'il y a un ordre ou une "hiérarchie" des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne. Ainsi sera tracée la voie qui les conduira tous, par cette émulation fraternelle, à une connaissance plus profonde et une manifestation plus évidente des insondables richesses du Christ (25).

12. [Collaboration avec les frères séparés]

Que tous les Chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance qui ne sera confondue. Étant donné qu'aujourd'hui la collaboration est tout à fait en cours dans le domaine social, tous les hommes sans exception sont appelés à cette œuvre commune, mais surtout ceux qui croient en Dieu, et, en tout premier lieu, tous les Chrétiens, à cause même du nom du Christ dont ils sont ornés. La collaboration de tous les Chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ Serviteur. Cette collaboration déjà établie en beaucoup de pays, doit être sans cesse accentuée, là surtout où l'évolution sociale ou technique est en cours, soit en faisant estimer à sa valeur la personne humaine, soit en travaillant à promouvoir la paix, soit en poursuivant l'application sociale de l'Évangile, ou par le développement des sciences et des arts dans une atmosphère chrétienne, ou encore par l'apport de remèdes de toute sorte contre les misères de notre temps, par exemple la faim et les calamités, l'ignorance et la pauvreté, la crise du logement et l'inégale distribution des richesses. Par cette collaboration, tous ceux qui croient au Christ peuvent facilement apprendre comment on peut mieux se connaître les uns les autres, s'estimer davantage et préparer la voie à l'unité des Chrétiens.

CHAPITRE III : ÉGLISES ET COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES SÉPARÉES DU SIÈGE APOSTOLIQUE ROMAIN

13. Nous examinons maintenant deux sortes de scissions principales qui ont porté atteinte à la tunique sans couture du Christ.

Les premières eurent lieu en Orient, soit par la contestation des formules dogmatiques des Conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, soit plus tard, par la rupture de la communion ecclésiastique entre les Patriarches orientaux et le Siège romain.

D'autres ensuite, après plus de quatre siècles, se produisirent en Occident, en conséquence d'événements que l'on a coutume d'appeler la Réforme. Il en résulta que plusieurs communions, soit nationales, soit confessionnelles, furent séparées du Siège romain. Parmi celles qui gardent en partie les traditions et les structures catholiques, se distingue la Communion anglicane.

Mais ces diverses séparations diffèrent beaucoup entre elles, non seulement pour des raisons d'origine, de lieu et de temps, mais surtout par la nature et la gravité des questions concernant la foi et la structure ecclésiastique.

C'est pourquoi le Concile, désireux de ne pas sous-estimer les conditions diverses des différentes sociétés chrétiennes et de ne pas passer sous silence les liens qui subsistent entre elles malgré la division, juge opportun de présenter les considérations suivantes, afin de procéder à une action œcuménique basée sur la prudence.

I - CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX ÉGLISES ORIENTALES

14. [Esprit et histoire propre des Orientaux]

Pendant plusieurs siècles, les Églises d'Orient et d'Occident suivirent chacune leur propre voie, unies cependant par la communion fraternelle dans la foi et la vie sacramentelle. Si des dissentiments s'élevaient entre elles au sujet du dogme ou de la discipline, le Siège romain usait de son autorité d'un commun accord. Le Concile se plaît à rappeler à tous entre autres événements d'importance, qu'il y a en Orient plusieurs Églises particulières ou locales, au premier rang desquelles sont les Églises patriarcales, et dont plusieurs se glorifient d'avoir été fondées par les Apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi prévalut et prévaut encore parmi les Orientaux, le soin particulier de conserver dans une communion de foi et de charité les relations fraternelles qui doivent exister entre les Églises locales, comme entre des sœurs.

Il ne faut pas non plus oublier que les Églises d'Orient possèdent depuis leur origine un trésor auquel l'Église d'Occident a puisé beaucoup d'éléments de la liturgie, de la tradition spirituelle et du droit. On doit aussi estimer à sa juste valeur le fait que les dogmes fondamentaux de la foi chrétienne sur la Trinité, le Verbe de Dieu qui a pris chair de la Vierge Marie, ont été définis dans des Conciles œcuméniques tenus en Orient. Pour conserver leur foi, ces Églises ont beaucoup souffert et souffrent encore.

L'héritage transmis par les Apôtres a été reçu de manières diverses et, depuis les origines mêmes de l'Église, il a été expliqué de façon différente selon la diversité du génie et les conditions d'existence. Ce sont toutes ces raisons, sans parler des motifs d'ordre extérieur, par suite encore du manque de compréhension mutuelle et de charité, qui donnèrent prise aux séparations.

C'est pourquoi le Concile exhorte tout le monde, surtout ceux qui se proposent de travailler à l'établissement de la pleine communion souhaitée entre les Églises orientales et l'Église catholique, à bien considérer cette condition particulière des Églises d'Orient, à l'époque de leur naissance et de leur croissance, et la nature des relations qui étaient en vigueur entre elles et le Siège romain avant la scission, et à se former sur tous ces points un jugement équitable. Cette règle bien observée sera extrêmement profitable pour le dialogue que l'on recherche.

15. [Tradition liturgique et spirituelle des Orientaux]

Chacun sait avec quel amour les Chrétiens orientaux célèbrent la Sainte liturgie, surtout l'Eucharistie, source de vie pour l'Église et gage de la gloire céleste. Par là les fidèles, unis à l'évêque, trouvent accès auprès de Dieu le Père par son Fils, Verbe incarné, mort et glorifié dans l'effusion de l'Esprit-Saint. Ils entrent de la sorte en communion avec la Très Sainte Trinité et deviennent "participants de la nature divine" (2 Petr. 1, 4). Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque Église particulière, l'Église de Dieu s'édifie et grandit (26), et la communion entre elles se manifeste par la concélébration.

Dans ce culte liturgique, Marie toujours Vierge, que le Concile œcuménique d'Éphèse proclama solennellement Très Sainte Mère de Dieu, pour que le Christ fût reconnu vraiment et proprement Fils de Dieu et Fils de l'Homme, selon les Écritures, est célébrée par les Orientaux en des hymnes magnifiques; pareillement beaucoup de saints, au nombre desquels les Pères de l'Église Universelle, reçoivent de grands hommages.

Puisque ces Églises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, surtout en vertu de la succession apostolique: le Sacerdoce et l'Eucharistie, qui les unissent intimement à nous, une certaine "communicatio in sacris", dans des circonstances favorables, et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, est non seulement possible, mais même recommandable.

En Orient, aussi, on trouve les richesses de ces traditions spirituelles, qui s'expriment surtout par le monachisme. Là, depuis le temps glorieux des Saints Pères, en effet, a fleuri la spiritualité monastique, qui s'est répandue ensuite en Occident, devenant pour ainsi dire la source de l'organisation religieuse latine et lui conférant par la suite une nouvelle vigueur. Par conséquent, on recommande instamment aux Catholiques d'accéder plus fréquemment à ces richesses spirituelles des Pères Orientaux qui élèvent l'homme tout entier à la contemplation des mystères divins.

Tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer le si riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne, et pour réaliser la réconciliation des Chrétiens orientaux et occidentaux.

16. [Discipline particulière des Orientaux]

Depuis les origines, les Églises d'Orient suivaient des règles particulières sanctionnées par les Saints Pères et les Conciles même œcuméniques. Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Église qu'il y ait diversité de mœurs et de coutumes, ainsi qu'il vient d'être mentionné, et même une telle diversité est un élément qui accroît sa beauté ainsi qu'une aide précieuse pour l'accomplissement de sa mission. Aussi, le Concile déclare pour enlever tous les doutes possibles que les Églises d'Orient, conscientes de la nécessaire unité de toute l'Église, ont le pouvoir de se régir selon leurs propres lois, plus conformes au caractère de leurs fidèles et plus aptes à promouvoir le bien des âmes. L'observance parfaite de ce principe traditionnel (à vrai dire elle ne fut pas toujours respectée) est une des conditions préalables absolument nécessaires pour rétablir l'union.

17. [Caractère particulier des Orientaux au regard des questions doctrinales]

Ce qui a été dit plus haut de la légitime diversité en matière de culte et de discipline doit s'appliquer aussi à la formation théologique de la doctrine. Effectivement, quand il s'agit d'approfondir la vérité révélée, les méthodes et les moyens de connaître et d'exprimer les choses divines, ne sont pas les mêmes en Orient et en Occident. Il n'est donc pas étonnant que certains aspects du mystère révélé aient été parfois mieux saisis et mieux exposés par l'un que par l'autre, si bien que l'on doit considérer ces diverses formules théologiques souvent plus complémentaires qu'opposées. Quant aux traditions authentiques des Orientaux, on doit le reconnaître, elles sont enracinées de façon excellente dans la Sainte Écriture; elles sont développées et exprimées dans la vie liturgique; elles se nourrissent de la tradition vivante des Apôtres, des écrits des Pères Orientaux et des auteurs spirituels; elles tendent à devenir de véritables règles de vie, et même de pleine contemplation de la vérité chrétienne.

Rendant grâce à Dieu de ce que beaucoup d'Orientaux, Fils de l'Église catholique qui gardent ce patrimoine et désirent en vivre plus purement et pleinement, vivent déjà en pleine communion avec leurs frères qui gardent la tradition occidentale, le Concile déclare que tout ce patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait partie pleinement de la catholicité et de l'apostolicité de l'Église.

18. [Conclusion]

Tout cela bien examiné, le Concile renouvelle ce qui fut déclaré par les Conciles antérieurs, ainsi que par les Pontifes romains: pour rétablir ou garder la communion et l'unité, il ne faut " rien imposer qui ne soit nécessaire " (Act. 15, 28). Il souhaite virement que tous les efforts dorénavant tendent à réaliser peu à peu cette unité aux divers niveaux et dans les diverses formes de la vie de l'Église, surtout par la prière et le dialogue fraternel concernant la doctrine et les nécessités les plus urgentes du ministère pastoral de notre temps. Pareillement, le Concile recommande aux pasteurs et aux fidèles de l'Église catholique d'établir des relations avec ceux qui ne sont plus en Orient, mais vivent loin de leur patrie. De cette façon, grandira entre eux une fraternelle collaboration: l'esprit de charité exclura toute forme de rivalité. Si tout cela se fait généreusement, le Concile en a l'espoir, le mur qui sépare l'Église d'Orient de celle d'Occident tombera. Ainsi n'y aura-t-il plus qu'une seule demeure. Le Christ Jésus en sera la pierre angulaire, assurant de l'une à l'autre l'unité (27).

II --LES ÉGLISES ET COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES SÉPARÉES EN OCCIDENT

19. [Condition spéciale de ces communautés]

Les Églises et Communautés ecclésiales qui, à l'époque de la grande crise commencée en Occident, à la fin du moyen âge ou dans la suite, furent séparées du Siège apostolique romain, demeurent unies à l'Église catholique par une affinité particulière et par des relations dues à la longue durée de vie du peuple chrétien dans la communion ecclésiastique au cours des siècles passés.

Étant donné que ces Églises et Communautés ecclésiales, à cause de leur diversité d'origine, de doctrine et de vie spirituelle, se distinguent notablement, non seulement de nous-mêmes, mais aussi, entre elles, il est très difficile de bien les définir et nous n'en avons pas ici l'intention.

Bien que le mouvement œcuménique et le désir de paix avec l'Église catholique n'aient pas prévalu partout, nous avons l'espoir néanmoins que tous finiront par avoir ce sens de l'œcuménisme et que l'estime mutuelle ne fera que grandir.

Cependant, il faut reconnaître qu'entre ces Églises et Communautés et l'Église catholique il y a des différences considérables, non seulement de caractère historique, sociologique, psychologique et culturel, mais surtout dans l'interprétation de la vérité révélée. Pour rendre plus facile, malgré ces différences, l'instauration du dialogue œcuménique, nous voulons souligner certains points qui peuvent et doivent servir de base et de point de départ à ce dialogue.

20. [La foi au Christ]

Nous avons en vue surtout ces Chrétiens qui reconnaissent ouvertement Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur, unique Médiateur entre Dieu et les hommes pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Certes, nous savons qu'elles ne sont pas légères les différences qui existent par rapport à la doctrine de l'Église catholique, même au sujet du Christ, Verbe Incarné et de l'œuvre de la rédemption, et par conséquent au sujet du mystère et du ministère de l'Église ainsi que du rôle de Marie dans l'œuvre du salut. Ce nous est une joie cependant de voir nos frères séparés considérer le Christ comme source et centre de la communion ecclésiale. Touchés du désir d'union avec le Christ, ils sont poussés de plus en plus à chercher l'unité, et à rendre partout témoignage de leur foi parmi les nations.

21. [Étude de l'Écriture]

L'amour et la vénération -- presque le culte -- de nos frères pour l'Écriture Sainte, les portent à l'étude constante et diligente du Texte sacré: l'Évangile "est en effet la force de Dieu opérant le salut pour tout croyant. pour le juif d'abord et puis pour le Grec" (Rom. 1.16).

Invokant l'Esprit-Saint, c'est dans les Écritures mêmes qu'ils cherchent Dieu comme celui qui leur parle par le Christ qu'avaient annoncé les prophètes et qui est le Verbe de Dieu incarné pour nous. Ils y contemplent la vie du Christ, ainsi que les enseignements et les faits accomplis par le Divin Maître pour le salut des hommes, surtout les mystères de sa mort et de sa résurrection.

Mais, si les Chrétiens séparés de nous affirment l'autorité divine des Saints Livres, ils ont une opinion différente de la nôtre (et différente aussi entre eux), au sujet de la relation entre Écritures et Église. Dans celle-ci, selon la foi catholique, le magistère authentique occupe une place particulière pour l'explication et la prédication de la Parole de Dieu écrite.

Cependant les Paroles divines sont, dans le dialogue des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu pour obtenir cette unité que le Sauveur offre à tous les hommes.

22. [La vie sacramentelle]

Par le sacrement du baptême, conféré valablement selon l'institution du Seigneur et reçu avec les dispositions intérieures requises, l'homme est incorporé vraiment au Christ crucifié et glorifié, il est régénéré pour participer à la vie divine, selon le mot de l'Apôtre: "Vous êtes ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes ressuscités avec lui parce que vous avez cru en la force de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts" (Col. 2, 12) (28).

Le baptême est donc le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui. Cependant, le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ. Il est donc destiné à la parfaite profession de foi, à la parfaite intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue et enfin, à la parfaite insertion dans la communion eucharistique.

Certes, les Communautés ecclésiales séparées de nous n'ont pas avec nous la pleine unité dérivant du baptême, et nous croyons, surtout par suite de l'absence du Sacrement de l'Ordre, qu'elles n'ont pas conservé toute la réalité propre du Mystère eucharistique. Néanmoins, en célébrant à la Sainte Cène le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie consiste dans la communion au Christ et elles attendent son retour glorieux. Il faut donc que la doctrine sur la Cène du Seigneur, les autres sacrements, le culte et les ministères de l'Église, fassent l'objet du dialogue.

23. [La vie dans le Christ]

La vie chrétienne de ces frères se nourrit de la foi au Christ. Elle bénéficie de la grâce du baptême et de la prédication de la Parole de Dieu. Elle se manifeste dans la prière privée, la méditation biblique, la vie de la famille chrétienne, le culte de la communauté rassemblée pour la louange de Dieu. Par ailleurs, leur culte comporte plus d'une fois des éléments remarquables de l'antique liturgie commune.

La foi au Christ produit des fruits de louange et d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu. A cela s'ajoute un sens très vif de la justice et une sincère charité à l'égard du prochain. Cette foi agissante a même provoqué l'institution de beaucoup d'œuvres pour le soulagement de la misère spirituelle et corporelle, pour l'éducation de la jeunesse, pour l'amélioration des conditions sociales de vie, pour l'établissement partout d'une paix stable.

Même si parmi les Chrétiens beaucoup n'entendent pas, de la même manière que les Catholiques, l'Évangile dans les questions morales, et n'admettent pas les mêmes solutions des bien difficiles problèmes de la société d'aujourd'hui, néanmoins, ils veulent, comme nous, s'attacher à la parole du Christ comme à la source de la force chrétienne et obéir au précepte apostolique: "Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par Lui grâces au Dieu Père" (Col. 3, 17). C'est ici que le dialogue œcuménique peut commencer sur l'application morale de l'Évangile.

CONCLUSION

24. C'est ainsi que maintenant, après avoir exposé brièvement les conditions d'exercice de l'action œcuménique, et indiqué les principes qui doivent la diriger, nous tournons avec confiance le regard vers l'avenir. Le Concile exhorte les fidèles à s'abstenir de toute légèreté, de tous zèle imprudent, qui pourraient nuire au progrès de l'unité. Leur activité œcuménique ne peut être, en effet, que pleinement et sincèrement catholique, c'est-à-dire fidèle à la vérité reçue des Apôtres et des Pères, et conforme à la foi que l'Église catholique a toujours professée : elle tend à cette plénitude en laquelle, au cours des âges, le Seigneur veut que Son Corps grandisse.

Le Concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l'Église catholique progressent unies à celles des frères séparés, sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit-Saint. Au surplus, le Concile déclare avoir conscience que ce projet sacré : la réconciliation de tous les Chrétiens dans l'unité d'une seule et unique Église du Christ, dépasse les forces et les capacités humaines. C'est pourquoi il met entièrement son espoir dans la prière du Christ pour l'Église, dans l'amour du Père à notre égard et dans la puissance du Saint-Esprit : "L'espérance ne déçoit point: car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné" (Rom. 5. 5).

Tout l'ensemble et chacun des points qui sont édictés dans ce Décret ont plu aux Pères du saint Concile. Et Nous, en vertu du pouvoir apostolique que le Christ Nous a confié, avec les vénérables Pères, Nous les approuvons, décrétons et arrêtons dans le Saint-Esprit, et Nous ordonnons que, pour la gloire de Dieu, ce qui a été ainsi établi en Concile soit Promulgué.

Rome, près Saint-Pierre, le 21 novembre 1964.

Moi, PAUL,
Évêque de l'Église catholique.

Suivent les signatures des Pères.

NOTES

1. Cf. 1 Cor. 1.13.
2. Cf. 1 Jn 4. 9; Col. 1.18-20; Jn 11, 52.
3. Cf. Jn 13. 34.
4. Cf. Jn 16, 7.
5. Cf. I Cor. 12. 4-11.
6. Cf. Matth. 28, 18-20, collato Jn 20, 21-23.
7. Cf. Matth. 16, 19, collato Matth. 18, 18.
8. Cf. Jn 22, 32.
9. Cf. Jn 21, 15-17.
10. Cf. Eph. 2, 20.
11. Cf. I Petr. 2, 25; Conc. Vaticanum I, Sess. IV (1870), Constitutio Pastor Aeternus: Coll. Lac. 7, 482 a.
12. Cf. Is. 11.10-12.
13. Cf. Eph. 2, 17-18, collato Mc 16. 15.
14. Cf. 1 Petr. 1.3-9
15. Cf. I Cor. 11.18-19; Gal. 1.6-9; I Jn 2, 18-19.
16. Cf. I Cor. I. 11 sqq. 11.22.
17. Cf. Conc. Florentinum. Sess. VIII (1439), Decretum Exultate Deo: Mansi 31, 1055 A.
18. Cf. S. Augustin. in Ps. 32, Enarr. I1, 29: PL 36, 299.
19. Cf. Conc. Lateranense IV (1215), Constitutio IV: Mansi 22, 990: Conc. Lugdunense II (1274), Professio fidei Michaelis Palaeologi: Mansi 24, 71 E; Conc. Florentinum, Sess. VI (1439), Definitio Laetentur caeli: Mansi 31, 1026 E.
20. Cf. Jac. 1.4: Rom. 12. 1-2.
21. Cf. 2 Cor. 4. 10; Phil. 2, 5-8
22. Cf. Eph. 5. 27.
23. Cf. Conc. Lateranense V, Sess. XII (1517), Constitutio Constituti: Mansi 32, 988 B-C.
24. Cf. Eph. 4. 23.
25. Cf. Eph. 3.8.
26. Cf. s. Ioannes Chrysostomus, In Ioannem Homelia XLVI, PG 59, 260-262.
27. Cf. Conc. Florentinum, Sess. VI (1439). Definitio Laetentur caeli: Mansi 31, 1026 E.
28. Cf. Rom. 6, 4.